

COMMUNE DE
BUCQUOY

DEPARTEMENT DU
PAS DE CALAIS

CANTON DE
BAPAUME

DELIBERATION

N°75/2025

Objet :

**Acquisition de la
parcelle AO 104
(partie)**

**Certifié exécutoire
par le Maire, le**

06/08/2025



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le 25/07, à dix-neuf heures, le Conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence d'Eugène DELAMBRE, en suite de convocation en date du 21/7/2025 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Eugène DELAMBRE, Catherine ACCART, Bruno VIENNE, Magalie BOUTEMY, Manuella BERNASINSKI, Benjamin DALLE (arrivée à 19h08), Anaëlle VERHAEGHE, Bernard FIEF, Anne-Marie BARBIER, Laurent MUCHEMBLE, Catherine GERARD.

Absents excusés : Nathalie BISSETTE, Arnaud BARBET, Juliette DUNAJSKI, Luc ADAMS.

Procurations :

Nathalie BISSETTE donne procuration à Catherine ACCART

Arnaud BARBET donne procuration à Bernard FIEF

Luc ADAMS donne procuration à Manuella BERNASINSKI

Secrétaire : Bruno VIENNE

La séance ouverte, Monsieur DELAMBRE explique qu'il convient d'acquérir une partie de la parcelle AO 104 sis 26bis rue d'en Haut à Bucquoy.

La superficie concernée est 16 m² pour un montant de 1 000€ (mille euros). La commune s'acquittera de la prise en charge des frais liés à cette cession.

Après discussion et à l'unanimité des membres présents et représentés, l'assemblée autorise le Maire à signer l'acte d'acquisition qui sera rédigé par Maître WUIOT, notaire à Bucquoy.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE, LES JOURS MOIS ET AN SUSDITS ET ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

Le Maire,
Eugène DELAMBRE

